



L'échange avec Mühlhausen

Depuis de nombreuses années, le lycée Gambetta est jumelé avec le *Tilesius Gymnasium* de Mühlhausen (situé en Thuringe). Chaque année est organisé un échange, qui s'adresse aux élèves de 2^{nde}. Nous pouvons emmener 24 élèves.

Dates de l'échange :

- du 25 au 31 janvier 2017 : voyage à Mühlhausen
- du 24 au 30 avril 2017 : séjour des Allemands à Tourcoing

Chaque élève est hébergé chez son correspondant. Le principe de l'échange est simple : les trois jours ouvrés où nous sommes sur place, Français et Allemands font des excursions à caractère culturel ensemble. Cette année, au programme : Weimar (Goethe-Museum, retable de Cranach), Eisenach (visite du Bachhaus et visite de la Wartburg, magnifique château où Luther traduisit le Nouveau Testament en allemand), découverte de la ville de Mühlhausen. Sont aussi prévues des activités linguistiques (Speak-Dating) et des activités plus récréatives : sport, piscine thermale de Mühlhausen, bowling. Par ailleurs, les élèves français auront l'occasion d'assister à quelques cours avec leurs correspondants. Le week-end, les élèves français prennent tout simplement part à la vie de famille de leur correspondant. L'objectif de cet échange est double : linguistique et culturel.

En vous inscrivant à cet échange, vous vous engagez à recevoir votre correspondant du 24 au 30 avril.

Le prix de ce voyage est de 150 € par élève.

Il comprend le voyage en car, les activités sur place ainsi que les activités qui seront proposées en avril lors de l'accueil de nos correspondants.

Pour vous inscrire, vous devez remettre à votre professeur d'allemand :

- la fiche d'inscription (Anmeldung) (N'oubliez pas la photo SVP.)
Cette fiche nous permet de créer les binômes franco-allemands en tenant compte de vos centres d'intérêts et de problèmes particuliers (allergies aux poils de chats...)
Notez bien lisiblement votre numéro de portable (Handynummer). Je créerai un groupe WhatsApp avec tous les élèves inscrits, ce qui permettra de communiquer efficacement pour les éventuelles informations de dernière minute.
- la fiche « autorisation de sortie » (Attention, c'est un recto-verso.)
- une photocopie recto/verso de votre carte d'identité **ou** une photocopie de votre passeport
- une photocopie de votre carte européenne d'assurance (à demander à votre caisse d'assurance)
- **deux chèques de 75 €** libellés à l'ordre de l'agent comptable du lycée Gambetta. Le premier chèque sera encaissé en décembre, le second en janvier. **Merci d'indiquer au dos des chèques le nom de l'élève et sa classe.**
- la photocopie de votre autorisation de sortie de territoire (à demander en mairie). Ce document est à nouveau obligatoire à compter de janvier 2017.

Pour toute question, vous pouvez me contacter par mail par le biais de l'ENT ou sur mon adresse académique : delphine.bouillard@ac-lille.fr.

Le Proviseur,
M. Menet

Madame Bouillard,
professeur d'allemand